



Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

SONDAGE ASSOCIATION DES ÉCONOMISTES QUÉBÉCOIS-LÉGER MARKETING:

Appui massif à l'indexation des frais de scolarité

MONTREAL, le 26 février 2013 - Le sondage a été réalisé par Internet, du 13 au 22 février 2013, auprès des membres de l'Association des économistes québécois. Dans l'ensemble, 173 des 652 membres de l'Association rejoints par courriel ont répondu au sondage, ce qui confère aux résultats de l'étude une précision de $\pm 6,4\%$, et ce, 19 fois sur 20.

Appui à une hausse et à une modulation des frais de scolarité

Une nette majorité, soit neuf répondants sur dix (90%) soutiennent une hausse des frais de scolarité au Québec : plus de la moitié (54%) souhaitent l'instauration de l'indexation des droits de scolarité au coût de la vie et 36% souhaitent l'instauration d'une hausse substantielle des frais de scolarité. La gratuité ne récolte que 3% d'appuis parmi les économistes québécois, alors que le gel des frais de scolarité obtient 7% d'appuis. Selon Jean-Michel Cousineau, président du Comité des politiques publiques de l'Association des économistes québécois, « cette forme d'appui à la hausse des frais de scolarité reflète le fait que l'enseignement supérieur comporte des bénéfices tant pour les individus que pour la collectivité ».

Sept économistes sur dix (70%) estiment que le gouvernement Marois devrait moduler les frais de scolarité selon les domaines professionnels, alors que 23% sont opposés à une telle modulation et que 7% ne sont pas prononcés. Les économistes sont toutefois divisés sur la question de laisser les institutions d'enseignement fixer elles-mêmes les droits de scolarité à l'intérieur de certaines marges préautorisées : 49% y sont favorables, alors que 47% y sont défavorables.

Une vision plus positive de l'évolution de l'économie québécoise au cours des six prochains mois

La perception de la situation économique du Québec s'est légèrement améliorée parmi les économistes de l'Association : la majorité (67%) des répondants estime que la situation économique du Québec va se maintenir au cours des six prochains mois, soit une proportion similaire à celles observées au cours de l'année 2012 (entre 63% et 68%). De plus, près d'un économiste sur cinq (17%) estime aujourd'hui que la situation économique va s'améliorer au cours des six prochains mois, alors que cette proportion était de 8% à l'automne dernier. Finalement, 13% des économistes pensent que la situation économique va plutôt se détériorer au cours des mois à venir, soit une baisse de 10% par rapport aux résultats enregistrés en 2012 (23%).

Réserves à l'égard de la récente réforme de l'assurance-emploi

Bien que plus de la moitié des économistes interrogés (52%) sont d'accord avec le resserrement des règles d'éligibilité pour les prestations de l'assurance-emploi, ce resserrement des règles ne fait pas l'unanimité (41% sont en désaccord) et son impact est perçu négativement par une majorité d'entre eux.

En effet, 56% des économistes pensent qu'à long terme, la réforme de l'assurance-emploi ne pourra pas réduire le chômage dans les régions où l'activité économique saisonnière est importante, alors que 30% pensent que oui. De plus, 60% estiment que le resserrement des règles risque d'être un échec et que cela créera beaucoup d'injustices pour les régions où l'activité économique est très saisonnière. Aussi, les trois quarts (75%) sont d'avis que le resserrement des règles aurait dû être plus graduel dans ces régions et accompagné de mesures spéciales.

Le report de l'atteinte de l'équilibre budgétaire au fédéral souhaitée par une majorité des économistes

Plus des deux tiers des économistes sondées (68%) estiment qu'un report de l'atteinte de l'équilibre budgétaire à 2015, ou au-delà, est indiqué : 45% pensent qu'il est souhaitable que le gouvernement fédéral reporte après 2015 le retour à l'équilibre budgétaire, sans effectuer de coupures additionnelles dans les dépenses d'opération, et 23% estiment qu'il faudrait même réduire l'ampleur des coupures actuelles et reporter le retour à l'équilibre budgétaire à plus long terme. Cependant, un tiers (32%) pensent que le gouvernement fédéral doit maintenir la date du retour à l'équilibre du budget pour 2015, et qu'il faut planifier des coupures additionnelles dans les dépenses d'opération.

Un maintien du taux directeur de la Banque du Canada au niveau plancher est justifié

Huit économistes sur dix (79%) croient qu'il est justifié que la Banque du Canada ait maintenu son taux directeur au niveau plancher et les liquidités à un niveau très élevé, car il fallait relancer l'économie suite à la plus forte récession que le monde ait connue depuis la grande crise des années 1930. Cependant, une majorité d'entre eux (72%) s'accordent pour dire que cela incite les Canadiens à trop peu épargner et à trop consommer.

Les économistes ne pensent toutefois pas que cette politique aura un fort impact sur l'inflation : seulement 16% estiment que cela risque d'engendrer beaucoup d'inflation dans les années futures, alors que 71% ne le pensent pas. Par contre, l'impact de cette politique sur la création d'une bulle immobilière au Canada ne fait pas consensus : selon 43% d'entre eux, cette politique est en partie responsable de la bulle immobilière au Canada, alors que 48% ne le pensent pas.

Le « mal hollandais » du Canada : une analyse qui ne fait pas consensus

Plusieurs analystes prétendent que le Canada souffre depuis quelques années du « mal hollandais » en ce sens que la poussée du secteur des ressources, notamment le pétrole, a engendré la rapide appréciation du \$C et, ainsi, une perte de compétitivité du secteur manufacturier. Néanmoins, près de la moitié des économistes (48%) estiment que le secteur manufacturier du Canada ne souffre pas du « mal hollandais », et 54% pensent que les problèmes de ce secteur existaient bien avant l'appréciation du dollar canadien. De plus, 61% sont en désaccord à l'égard d'une plus grande intervention des gouvernements pour relancer certaines industries du secteur manufacturier. Cependant, il est à noter que 42% des personnes interrogées pensent que le secteur manufacturier canadien souffre du « mal hollandais », mais que seulement le quart (27%) pense que les gouvernements devraient intervenir pour soutenir ce secteur.

« L'hésitation entre le « mal hollandais » et les autres facteurs de malaise du secteur manufacturier peut être attribuable au fait que les deux forces aient pu jouer un rôle variable selon l'année ou la période de référence. L'appréciation du dollar peut certes nuire aux exportations mais il réduit également le coût d'importation d'équipements et de machinerie, facilitant ainsi la hausse de la productivité et de la compétitivité », ajoute Jean-Michel Cousineau.

Les banques canadiennes responsables de leur décote

Le retard dans le resserrement des conditions de crédit hypothécaire par le gouvernement fédéral (53%) et la surconsommation et la surutilisation du crédit hypothécaire engendrées par le maintien du taux directeur à son plus bas niveau (52%) sont certes responsables de la décote des banques canadiennes par les agences de notation. Mais c'est principalement le fait que les banques ont accepté de détenir une trop grande part de leurs actifs sous forme de prêts hypothécaires et parce qu'elles tablaient trop sur le fait que la SCHL garantissait une partie importante de ces prêts, qui explique, selon 87% des économistes, qu'elles ont subi une décote.

En faveur d'une intervention du fédéral sur les règles des paiements par cartes de crédit

Les deux tiers des économistes (64%) sont favorables à ce que le gouvernement fédéral intervienne pour plafonner les frais des cartes de crédit chargés aux détaillants ou pour faire en sorte que les détaillants puissent charger des frais additionnels aux consommateurs qui utilisent des moyens de paiement plus dispendieux, tels que les cartes de crédit avec des primes. Toutefois, 22% y sont opposés et 14% ne se sont pas prononcés.

Les politiques d'austérité : le risque d'une spirale de décroissance

Plus des deux tiers des économistes interrogés (68%) croient qu'une trop grande austérité ne fera que lancer les pays en difficultés financières, tels que la Grèce, l'Espagne et l'Italie, dans une spirale de décroissance qui résultera, à terme, en des difficultés accrues de financement de la dette nationale.

Un tiers des répondants (32%) estiment qu'au contraire, le choix d'une approche plus graduelle et d'une lente remontée ne fera qu'augmenter encore plus la dette nationale et les coûts de financement du service de la dette, puisque cela retardera l'adoption de certaines mesures nécessaires pour réduire certains problèmes systémiques dans ces pays en difficultés financières.

L'ASSOCIATION DES ÉCONOMISTES QUÉBÉCOIS

L'Association des économistes québécois est une association professionnelle à but non lucratif fondée en 1975 dans le but de répondre aux besoins et aux intérêts des économistes œuvrant dans divers secteurs d'activités au Québec : entreprise privée, secteur public, milieux syndicaux, associations, monde universitaire, etc. Elle est également ouverte à toute personne intéressée par les questions économiques quelle que soit sa formation.

L'Association a pour finalités le développement et la diffusion du savoir économique, l'éclairage des débats publics et la valorisation du rôle de l'économiste. Elle privilégie la formation et l'éducation économique pour tous les citoyens. En accord avec son slogan « Pour des choix éclairés », l'Association est reconnue comme un interlocuteur crédible et impartial dans les débats économiques. L'Association accueille chez ses membres l'expression des différences de points de vue et d'opinions

Contacts

Association des économistes québécois

Jean-Michel Cousineau, président du Comité des politiques publiques de l'Association des économistes québécois
(514) 731-0356
jean.michel.cousineau@umontreal.ca

Léger Marketing

Aubert L.-Descôteaux, Chargé de recherche en affaires publiques
(514) 982-2464
adescoteaux@legermarketing.com

Résultats détaillés du sondage

L'Association des économistes québécois comprend 689 membres, dont 643 ont été contactés par courrier électronique. Parmi ceux-ci, 173 (27% des membres) ont répondu au sondage.

Tableau 1 – Évolution de la situation économique du Québec à court terme

Question : L'économie européenne est entrée en récession, l'incertitude politique s'est quelque peu résorbée aux États-Unis ces dernières semaines, l'économie chinoise semble retrouver son rythme de croissance, alors que l'économie canadienne, qui s'est très bien remise de la crise précédente et pourrait profiter de la vigueur retrouvée des économies américaine et chinoise, fait face à de nouveaux défis (faiblesse de son secteur extérieur, ralentissement du marché immobilier, haut niveau d'endettement des ménages et poursuite des efforts des gouvernements pour le retour à l'équilibre budgétaire). Au cours des six prochains mois, est-ce que la situation économique du Québec devrait, à votre avis :

	FÉV. 2013 (n=173)	NOV. 2012 (n=170)	JUILLET 2012 (n=192)	MARS 2012 (n=175)	OCT. 2011 (n=183)	JUIN 2011 (n=173)	MARS 2011 (n=164)	NOV. 2010 (n=198)	JUIL. 2010 (n=233)	MARS 2010 (n=205)	OCT. 2009 (n=213)	MAI 2009 (n=228)	FÉV. 2009 (n=156)
Se détériorer	13%	23%	23%	23%	35%	8%	8%	12%	7%	3%	7%	27%	82%
Se maintenir	67%	68%	65%	63%	58%	65%	62%	70%	60%	51%	50%	47%	17%
S'améliorer	17%	8%	11%	11%	7%	26%	30%	17%	32%	45%	42%	24%	1%
Sans opinion	3%	1%	2%	3%	1%	1%	0%	1%	1%	1%	1%	2%	0%

Tableau 2 – Les effets des politiques d'austérité

Question 2 : Pour les pays en difficultés économiques et financières, le FMI semble récemment prôner un retour plus graduel vers l'équilibre budgétaire en leur demandant d'éviter les plans de retour à l'équilibre budgétaire d'une trop grande austérité qui déclencherait des effets négatifs importants. Selon vous, pour ces pays en difficultés financières, tels la Grèce, l'Espagne, l'Italie et d'autres,

	Total (n=173)
Est-ce qu'une trop grande austérité ne fera que lancer ces pays dans une spirale de décroissance qui résultera, à terme, en des difficultés accrues de financement de la dette nationale ?	68%
Est-ce que, au contraire, le choix d'une approche plus graduelle et d'une lente remontée ne fera que retarder l'adoption de certaines mesures nécessaires pour réduire certains problèmes systémiques et risque, à terme, d'augmenter encore plus la dette nationale et les coûts de financement du service de la dette ?	32%

Tableau 3 – La meilleure option du gouvernement fédéral du Canada face à une croissance économique plus faible qu’anticipée

Question 3 : *Concernant le Canada, dont la croissance économique risque d’être plus faible qu’anticipée, laquelle des trois options suivantes est la mieux indiquée pour le gouvernement fédéral selon vous?*

	Total (n=173)
Le maintien de la date du retour à l’équilibre budgétaire pour 2015 et la planification de coupures additionnelles dans les dépenses d’opération.	32%
Le report de la date du retour à l’équilibre budgétaire après 2015, sans effectuer de coupures additionnelles dans les dépenses d’opération.	45%
La réduction de l’ampleur des coupures actuelles dans les dépenses d’opération et report du retour à l’équilibre budgétaire à plus long terme.	23%

Tableau 4 – La réforme du régime d’assurance-emploi du Canada

Question 4A-4D : *Le gouvernement fédéral a modifié récemment le régime d’assurance-emploi du Canada, notamment les règles d’éligibilité aux prestations afin d’inciter les chômeurs à retourner davantage et plus vite au travail.*

Base : tous les répondants (n=173)

	OUI	NON	NE SAIT PAS
Êtes-vous d'accord avec l'objectif d'un resserrement nécessaire des règles d'éligibilité pour les prestations de l'assurance-emploi ?	52%	41%	7%
À votre avis, est-ce que la récente décision du gouvernement fédéral de procéder à un resserrement des règles d'éligibilité pourra réduire à long terme le taux de chômage dans les régions où l'activité économique saisonnière est plus importante ?	30%	56%	14%
À votre avis, est-ce que la récente décision du gouvernement fédéral de procéder à un resserrement des règles d'éligibilité risque d'être un échec et de créer beaucoup d'injustices pour les régions où l'activité économique est très saisonnière ?	60%	29%	11%
Êtes-vous d'avis que le resserrement des règles aurait dû être plus graduel dans ces régions et accompagné de mesures spéciales pour développer d'autres activités et former les travailleurs pour celles-ci ?	75%	20%	5%

Tableau 5 – Les effets du maintien du taux directeur de la Banque du Canada au niveau plancher

Question 5A-5D : *Depuis au moins trois ans, la Banque du Canada, comme plusieurs autres banques centrales dans le monde, maintient son taux directeur au niveau plancher et les liquidités à un niveau très élevé. Est-ce qu'une telle politique...*

Base : tous les répondants (n=173)

	OUI	NON	NE SAIT PAS
...a fortement participé à la création d'une bulle immobilière au Canada	43%	48%	9%
...risque d'engendrer beaucoup d'inflation dans les années futures ?	16%	71%	13%
...incite les Canadiens à trop peu épargner et à trop consommer?	72%	21%	6%
...est justifiée car il fallait relancer l'économie suite à la plus forte récession que le monde a connue depuis la grande crise des années 1930 ?	79%	14%	7%

Tableau 6 – Les frais de scolarités au Québec

Question 6 : *Dans le cadre du sommet sur l'enseignement supérieur, est-ce que le gouvernement québécois devrait, selon vous :*

	Total (n=173)
... instaurer la gratuité de l'enseignement supérieur ?	3%
... instaurer le gel des droits de scolarité ?	7%
... instaurer l'indexation des droits de scolarité au coût de la vie ?	54%
... instaurer une augmentation substantielle des droits de scolarité ?	36%

Tableau 7 – La modulation des droits de scolarité selon les domaines professionnels et la liberté des institutions d’enseignement à fixer elles-mêmes les droits de scolarité

Question 7A-7B : *Est-ce que le gouvernement québécois devrait, selon vous, ...*

Base : tous les répondants (n=173)

	OUI	NON	NE SAIT PAS
...moduler les droits de scolarité selon les secteurs professionnels ?	70%	23%	7%
...laisser les institutions d'enseignement fixer elles-mêmes les droits de scolarité à l'intérieur de certaines marges préautorisées ?	49%	47%	4%

Tableau 8 – Le Canada et le « mal hollandais »

Question 8A-8C : *Plusieurs analystes prétendent que le Canada souffre depuis quelques années du « mal hollandais » en ce sens que la poussée du secteur des ressources, notamment le pétrole, a engendré la rapide appréciation du \$C et, ainsi, une perte de compétitivité du secteur manufacturier. D'autres estiment plutôt que cette perte de compétitivité est due à des problèmes systémiques qui sont apparus bien avant l'arrivée du boom pétrolier au pays et que l'appréciation du \$C qui en découle devrait avoir relativement peu d'effet sur le secteur manufacturier parce qu'il l'aide à augmenter sa productivité en facilitant l'importation de machinerie et d'équipement plus performants. Selon vous :*

Base : tous les répondants (n=173)

	OUI	NON	NE SAIT PAS
...le secteur manufacturier canadien souffre-t-il du « mal hollandais » ?	42%	48%	10%
...les difficultés du secteur manufacturier canadien sont-elles limitées à certains sous-secteurs, dont l'automobile, le vêtement et les pâtes et papiers, sous-secteurs dont les problèmes existaient bien avant l'appréciation du \$C, et qui ont peu à voir avec le « mal hollandais » ?	54%	36%	10%
...faudrait-il une plus grande intervention des gouvernements, comme celle accordée par le fédéral à l'industrie automobile, pour relancer certaines industries du secteur manufacturier ?	27%	61%	12%

Tableau 9 – La décote des institutions financières canadiennes

Question 9 : *Que signifie la récente décote des banques canadiennes par des agences de notation ?*

	Total (n=173)
Que le gouvernement fédéral a trop tardé pour resserrer les conditions de crédit hypothécaire ?	7%
Que la Banque du Canada a maintenu son taux directeur trop bas pendant trop longtemps, encourageant ainsi la surconsommation et une surutilisation du crédit hypothécaire ?	6%
Que les banques ont accepté de détenir une trop grande part de leurs actifs sous forme de prêts hypothécaires parce que, individuellement, elles ne voulaient pas perdre des parts de marché (révélant ainsi un problème systémique) et parce qu'elles tablaient trop sur le fait la SCHL garantissait une partie importante de ces prêts ?	41%
Que les trois points précédents sont valables ?	46%

Tableau 10 – L'intervention du gouvernement fédéral sur le plafonnement des frais aux détaillants pour les cartes de crédit

Question 9 : *Les détaillants protestent contre les frais élevés que les opérateurs de cartes de crédit leur chargent, notamment pour les cartes comportant une prime quelconque. Ces frais peuvent entraîner une augmentation des prix des biens et services vendus par les détaillants et payés par l'ensemble des consommateurs, incluant ceux qui n'utilisent pas fréquemment leurs cartes de crédit. D'ailleurs, le Bureau de la concurrence dénonce les pratiques des opérateurs de cartes de crédit qui limitent la concurrence et les incitatifs pour les modes de paiement moins dispendieux, tels les paiements comptant ou par cartes de débit. Est-ce que le gouvernement fédéral devrait intervenir pour plafonner les frais chargés aux détaillants ou pour faire en sorte que les détaillants puissent charger des frais additionnels aux consommateurs qui utilisent des moyens de paiement plus dispendieux, permettant ainsi des incitatifs à l'usage de moyen de paiement moins dispendieux et une plus grande concurrence entre ces derniers ?*

	Total (n=173)
Oui	64%
Non	22%
Ne sait pas	14%